



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir FRANCHETEAU Laurent à ROUE Christian, MARTIN Corinne à CASELLINO Mona, BERTHOLOM Cyril à HERFAUT Denis, MILIN Claudine à CORNIC Karine, KERNEVEZ Marie-Hélène à ARZUR Yvon

ABSENTE/EXCUSEE : CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : Monsieur SIMON Mikaël

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 14
DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2024
DATE D'AFFICHAGE : 21 JUIN 2024

DCM N°2024-3-7

Objet : TERRAIN PLAYGROUND 3x3 : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,
La Commune de Pleuven a pour projet de créer un terrain playground 3x3 au niveau du complexe sportif Bellevue qui pourrait être subventionné à hauteur de 80 % par l'Agence Nationale du Sport.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Terrain Playground	22 935 €
ANS (80%)	18 348 €
Autofinancement	4 587 €

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Approuve le projet de création d'un terrain playground 3x3,**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire, David DEL NERO

